

Dans le Gard, la conservation de la biodiversité se pratique à grande échelle

Le programme Life Terra Musiva est un projet subventionné par l'Europe pour protéger la biodiversité des garrigues gardoises, un territoire qui abrite de nombreux habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Le territoire des garrigues gardoises se trouve au nord de Nîmes, entre les gorges du Gardon et celle de la Cèze. Il abrite une mosaïque de milieux qui constituent un échantillon typique des régions méditerranéennes, concentrant sur moins de 1 % de la surface des sites Natura 2000 méditerranéens et 10 % des habitats d'intérêt communautaire.

Pour protéger ce patrimoine naturel, le programme Life Terra Musiva s'applique à cartographier le territoire sous la coordination du syndicat mixte des gorges du Gardon. Un projet mené entre 2022 et 2026 et dont le coût est évalué à plus de 6 millions d'euros, dont 75 % apportés par l'Europe au travers l'instrument financier pour l'environnement Life. La Région Occitanie, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, le ministère de la Transition écologique et la fondation EDF complètent l'enveloppe.

Toute une batterie de diagnostics est réalisée pour conclure sur la mise en place de travaux et de mesures de conservation. C'est une étape relativement longue vu la diversité des milieux : boisés, humides, ouverts ou agricoles.

Voir le reportage vidéo, qui montre un suivi de la mortalité des amphibiens écrasés sur les routes proches des mares, le diagnostic d'une ripisylve le long de la Cèze, un inventaire floristique dans la garrigue...

Si les paysages sont magnifiques, là aussi la biodiversité est en souffrance. En effet, 51 % des espèces d'intérêt communautaire présentent un état de conservation défavorable en régions méditerranéennes et, pour les habitats, ce chiffre atteint 80 %. Les causes sont multiples : déprise pastorale, pratiques agricoles ou exploitations forestières inadaptées, présence d'espèces exotiques envahissantes, fragmentation des habitats, pollutions...

Le projet prévoit donc à terme des travaux de protection et de conservation de la biodiversité, comme la création de crapauducs ou la restauration de mares, l'ouverture du milieu boisé, le retour du pastoralisme ou encore le renforcement de la réglementation dans certaines zones, **voir le reportage**.

Par la suite, des suivis scientifiques permettront d'évaluer toutes les actions menées.

<https://youtu.be/6xaaUwVjTss>



Baptiste Clarke, journaliste
Reporter d'images